



Assemblée générale

Vingt-sixième session extraordinaire

6^e séance

Mardi 26 juin 2001, à 19 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Holkeri (Finlande)

*En l'absence du Président, M. Lelong (Haïti),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 19 h 10.

Point 7 de l'ordre du jour (suite)

Examen du problème du virus de l'immunodéficience humaine et du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) sous tous ses aspects

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Hamada Bolero, Premier Ministre de la République fédérale islamique des Comores.

M. Bolero (Comores) : Monsieur le Président, prenant la parole pour la première fois devant cette auguste Assemblée, je voudrais m'acquitter tout d'abord de l'agréable devoir de vous transmettre le message de sympathie et de solidarité du chef de l'État de la République fédérale islamique des Comores, le colonel Azali Assoumani, à votre endroit, ainsi que ses meilleurs voeux de succès pour nos travaux.

Je voudrais ensuite, au nom du Gouvernement comorien, de celui de la délégation que j'ai l'honneur de conduire et en mon nom personnel, adresser nos sincères remerciements au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, et à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette importante assise internationale sur l'épidémie du VIH/sida, une initiative traduisant sans équivoque

l'engagement et la détermination de l'ONU à appeler à une plus grande attention de la communauté internationale.

C'est donc une rencontre suscitant d'énormes espoirs à nos peuples alarmés et traumatisés par la propagation de l'épidémie et ses effets dévastateurs sur l'humanité. En effet, à l'allure où se propage la maladie, ce sont incontestablement des décennies de développement qui sont anéanties; d'où la nécessité d'une mobilisation mondiale en vue d'une action plus renforcée dans ce sens.

Nous devons prendre conscience de plusieurs dimensions que renferme la gestion de la lutte contre l'épidémie du VIH/sida. D'abord, une dimension sociale qui nous interpelle à avoir à l'esprit les pertes considérables de vies humaines qui s'accroissent de jour en jour. Ensuite, une dimension économique et financière, parce qu'en affaiblissant les couches les plus productives des sociétés et en ralentissant la croissance économique, le sida met certainement en danger l'avenir du développement économique. Enfin, une dimension culturelle, éducative, qui nécessite l'intensification des actions de prévention en tant qu'élément central de la riposte.

Pour faire face à cette pandémie, nous devons prendre en compte ces trois dimensions et nous engager dans un partenariat innové – innové dans le sens d'une révision de notre approche et dans la stratégie des soins de santé; innové dans le cadre des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



mesures visant à permettre l'accessibilité financière aux médicaments; innové enfin, dans l'attitude consistant à prendre conscience que les soins à prodiguer aux personnes infectées doivent aller de pair avec un énorme soutien surtout moral à leur endroit.

Je voudrais d'ailleurs saisir cette occasion pour rendre un hommage mérité à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et à toutes les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui concourent à l'action mondiale visant à combattre ce fléau de notre temps, pour les efforts remarquables qu'ils déploient dans ce domaine. Ces efforts sont à redoubler pour certaines régions, parmi lesquelles l'Afrique, frappée de plein fouet par la pandémie.

Je voudrais d'ailleurs souligner l'importance que revêt, à nos yeux, le Forum 2000, tenu à Addis-Abeba et la Déclaration d'Abuja pour la lutte contre le VIH/sida, qui concrétise la préoccupation des hauts responsables du continent africain que nous sommes face à ce fléau.

En République fédérale islamique des Comores, la pandémie du VIH/sida est observée avec la même crainte et la même préoccupation que dans de nombreux pays qu'elle a sérieusement affectés. En effet, de par son insularité, sa position géographique et l'aspect touristique qui attire vers elle les vacanciers saisonniers, l'archipel des Comores reste exposé à ce fléau. Cette situation ouvre la voie à une facilité de circulation des personnes en provenance surtout des pays à forte prévalence du VIH/sida.

Depuis le début du dépistage du premier cas de sida en mars 1988, le pays a enregistré 61 personnes porteuses du VIH, dont 25 cas de malades tous décédés. Ainsi, dans le cadre de la politique sanitaire, et conformément au plan national de développement sanitaire, le Gouvernement a mis en place depuis 1990, un programme national de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida qui sert de structure organisationnelle et de coordination.

Au niveau politique, la coordination est assurée par le comité interministériel et multisectoriel mis en place en octobre 1998. En plus, un groupe thématique composé des représentations de l'OMS, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Programme des Nations Unies pour le développement et de certains

ministères et d'organisations non gouvernementales a été créé, en vue de fournir un appui technique.

Le Gouvernement comorien, fortement préoccupé par l'ampleur observée dans la propagation de la maladie, a mis l'accent sur certaines actions essentielles retenues dans le plan d'action élaboré pour la période de 1999 à 2003. Ce plan d'action, adapté à la stratégie mondiale telle que conçue par ONUSIDA, intègre les actions de notification des cas, de disponibilité et d'accessibilité à l'information et aux services ainsi que de mobilisation des communautés.

La prévention de la transmission par l'information, l'éducation et la communication, la sécurité transfusionnelle sont devenues, plus que jamais, des priorités. Une attention particulière est accordée aux jeunes en faveur desquels des activités spécifiques ont été identifiées. C'est ainsi que sur recommandation du chef de l'État, le Gouvernement comorien a décidé de généraliser les clubs antisida dans les écoles et au sein des associations de jeunes; d'intégrer le volet « lutte contre le sida » dans le cursus scolaire et la sensibilisation des parents sur la lutte contre le sida, dans le cadre des associations parents-maîtres; et d'impliquer toutes les couches sociales en mettant à contribution les chefs religieux, les chefs coutumiers, les associations et autres structures villageoises.

L'engagement du chef de l'État comorien et de son gouvernement, se manifeste également en ouvrant une ligne budgétaire de soutien à la lutte antisida. Dans cette perspective, il est prévu la mise en place d'une super structure technique de coordination et de suivi placée sous la tutelle de la présidence de la République ainsi que l'intégration de ce sujet dans tous les discours officiels du chef de l'État. Toutefois, cette volonté du Gouvernement se heurte à de nombreux obstacles, notamment d'ordre économique et financier.

À cet effet, conscient de ces obstacles, mon pays appelle encore une fois à une plus grande solidarité internationale, surtout en cette période cruciale et charnière de son histoire, marquée par le processus de réconciliation nationale après quatre ans de crise sécessionniste. L'embargo imposé à une des îles Comores, Anjouan, a rendu encore compliquée l'action des organisations et structures spécialisées dans la lutte contre le sida.

Puisse cette rencontre constituer la meilleure occasion d'éveiller davantage notre conscience sur ce

danger qui envahit notre planète et conjuguer encore plus nos efforts pour en limiter les conséquences.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à M. John Seneviratne, Ministre de la santé du Sri Lanka.

M. Seneviratne (Sri Lanka) (parle en anglais) : Je transmets les chaleureuses salutations de S. E. Mme Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, Présidente du Sri Lanka, aux représentants des Gouvernements et des organisations pertinentes à l'occasion de cette importante session extraordinaire. Son Excellence, qui est aussi Présidente de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale, souhaite exprimer sa ferme volonté de participer à l'effort mondial de prévention et de contrôle du VIH/sida, qui est devenu une menace pour l'existence même de l'humanité. Son Excellence se félicite de la décision de l'ONU de traiter du problème du VIH sous tous ses aspects, et regrette de ne pas avoir pu prendre part à cette session extraordinaire en raison d'engagements nationaux.

Bien que le VIH/sida y sévisse peu, le Sri Lanka réunit beaucoup de facteurs qui risqueraient d'alimenter une épidémie de VIH/sida si les mesures qui s'imposent n'étaient pas prises pour prévenir la catastrophe. Cinquante-cinq pour cent de notre population fait partie du groupe sexuellement actif. Les problèmes de migration interne et externe et de déplacement, provoqués par le chômage ou le conflit en cours, l'usage de stupéfiants, la pauvreté et l'ignorance dans certains secteurs sont quelques-uns de ces facteurs de risque potentiel.

Comme l'Assemblée le sait, l'épidémie qui a ravagé l'Afrique et a fait son apparition en Asie montre les mêmes tendances que celles constatées initialement en Afrique. Dans certains de nos pays voisins, la maladie a déjà atteint des proportions épidémiques. La prévention est l'un des thèmes principaux de la présente session extraordinaire et si nous ne relevons pas très vite ce défi, nous serons très vite confrontés aux conséquences que connaissent aujourd'hui nos frères africains.

Le Gouvernement du Sri Lanka est très attaché à cette cause. Mon Ministère, en collaboration avec les Ministères de l'information, de l'éducation, de la défense, du tourisme et des services sociaux et avec le soutien d'organisations non gouvernementales, s'attelle d'arrache-pied à faire face à tous les aspects de la

maladie, en ciblant particulièrement les catégories les plus vulnérables du secteur du tourisme, des professionnels du sexe, des travailleurs migrants, des forces armées, des pauvres, des jeunes et des toxicomanes.

Des lois sur les dons de sang et la réglementation des banques de sang privées ont déjà été promulguées par mesure d'hémovigilance. Le Gouvernement a pris des mesures de formation continue de tous les secteurs intéressés, et s'emploie en permanence à améliorer les infrastructures afin d'appliquer efficacement ce programme.

La distribution subventionnée de préservatifs, l'utilisation de médicaments antirétroviraux à une échelle limitée, avec l'aide d'organisations non gouvernementales, et les questions de droits de l'homme sont quelques-unes des questions auxquelles le Gouvernement s'est déjà attelé. Conscients des ravages mondialement causés par cette maladie qui ne connaît aucune frontière sociale, politique, religieuse ou ethnique, nous devons rester vigilants, même si nous faisons encore partie des pays à faible prévalence. Nous avons appris, aux prix d'énormes pertes humaines, l'importance que revêt la prévention de cette maladie.

Empêcher les catégories vulnérables d'entrer dans le commerce du sexe, grâce à un programme de réduction de la pauvreté du nom de Samurdhi, assurer à tous une éducation de qualité et une formation pratique aux choses de la vie ainsi qu'une formation professionnelle adaptée aux catégories vulnérables et aux jeunes sont des tâches redoutables, pour lesquelles le Gouvernement aurait besoin de l'aide internationale.

J'aimerais citer un autre domaine crucial dans le domaine des soins, du soutien et des traitements qui fait partie des questions clefs de cette session : le coût des traitements antirétroviraux et du diagnostic, qui crée des discriminations entre les riches et les pauvres. Il s'agit d'un problème qui touche aux droits fondamentaux de millions de personnes des pays pauvres et même d'enfants encore à naître et j'exhorte l'ONU à envisager sérieusement les moyens de dispenser aux pays les moins fortunés des médicaments et des diagnostics à des prix abordables.

Ouvrons ensemble à l'édification d'un partenariat durable, fort et dynamique pour lutter contre cette maladie mortelle dans notre région. À cette fin, je propose que l'ONU apporte une aide

supplémentaire à la mise sur pied d'un fonds asiatique pour la lutte contre le sida et pour la santé et d'un partenariat asiatique contre le VIH/sida. Les parties prenantes de ce partenariat devraient être les gouvernements asiatiques, les Nations Unies, les donateurs et les catégories concernées, y compris les organisations non gouvernementales. Ce partenariat devrait reposer sur la concertation, une vision commune, des objectifs communs et la confiance. Tout devrait être fait pour endiguer la propagation du VIH, afin d'en inverser la tendance, ce qui permettrait de réduire les souffrances humaines et d'aider au développement socioéconomique de l'Asie.

Enfin, je voudrais citer M. Kofi Annan, que j'ai eu le privilège d'entendre à la récente Assemblée mondiale de la santé :

« Nous devons dépasser les querelles de clocher et les polémiques doctrinales. La lutte contre le sida a trop d'importance pour que nous risquions de manquer l'essentiel en soutenant une institution contre d'autres. Seuls les résultats comptent et le seul résultat qui soit acceptable, c'est si l'on parvient à remplacer la souffrance par l'espoir. »

La présente session extraordinaire est une noble entreprise. Au nom du Sri Lanka, je lui souhaite plein succès.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. M. Hajar Bin Ahmed Hajar Al-Banali, Ministre de la santé publique du Qatar.

M. Al-Banali (Qatar) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir donné la possibilité de présenter la position de l'État du Qatar sur la pandémie dévastatrice du VIH/sida, qui menace le monde entier.

Il y a 20 ans, lorsque le VIH/sida a été découvert, personne ne s'attendait à ce que ce minuscule virus devienne la plus grande menace sanitaire contre l'humanité, qu'il bouleverse ainsi la structure démographique et sociale des pays, détruise leur économie et menace la stabilité politique de nombreux États. En outre, l'apparition de nouvelles souches du VIH résistant aux traitements actuels impose l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour lutter contre ces souches partout où elles sont dépistées. La propagation rapide de cette maladie nous oblige à une

vigilance permanente et à une coopération totale pour y mettre fin.

Au cours des 20 dernières années, nous avons accumulé beaucoup de connaissances sur tous les aspects de la maladie; cela devrait nous permettre d'en stopper la propagation. Il est temps de faire preuve de la volonté politique voulue pour exploiter et appliquer ces connaissances.

Au Qatar, nous sommes convaincus de l'importance de la pluralité culturelle, qui contribue à enrichir, à notre avis, le progrès et le développement humains. Cependant, lorsque certains types de comportements à risque, dans certaines sociétés, deviennent une source de danger pour le reste du monde dans la mesure où ils sont étroitement liés à la propagation du VIH, nous avons l'obligation de nous élever contre ces comportements.

L'État du Qatar fait tout ce qui est en son pouvoir pour combattre cette maladie et en enrayer la propagation. Comme nous ne sommes pas isolés du reste du monde, nous avons diagnostiqué 164 cas au cours des 20 dernières années. La plupart de ces personnes ont contracté le virus par transfusion sanguine avant 1985. Bien que ce chiffre semble mineur, il ne l'est pas car, eu égard à la population relativement réduite de notre pays – 600 000 habitants – chaque nouveau cas est une tragédie.

L'État du Qatar fournit tout le soutien et les services médicaux nécessaires aux personnes atteintes du VIH/sida, y compris des traitements antirétroviraux. Il fournit, en outre, des services de conseil psychologiques et sociaux aux patients et à leur famille, et veille à ce qu'ils continuent de jouir de tous leurs droits civils et politiques.

L'État du Qatar est convaincu que la meilleure façon de prévenir la propagation de la maladie est de mieux informer la population. Il y a lieu de noter que la société qatarienne reste très religieuse et conservatrice, ce qui a grandement contribué à la propagation de la maladie.

La progression dévastatrice du VIH dans le monde nous oblige à resserrer les rangs en assumant collectivement la responsabilité, au lieu de la rejeter sur d'autres. Le monde s'est rétréci et nous ne sommes plus isolés les uns des autres. Toute menace de maladie infectieuse dans un pays est donc une menace pour le monde entier.

C'est pourquoi l'État du Qatar préconise les mesures suivantes. Premièrement, il faut s'attaquer au problème de la dette des pays pauvres qui sont lourdement touchés par la pandémie. Deuxièmement, il convient de développer et d'améliorer les systèmes de santé de ces pays afin d'apporter aux patients séropositifs les soins, les traitements et le suivi dont ils ont besoin et de permettre les transferts de thérapies antirétrovirales entre les divers pays. Il convient d'interdire la monopolisation de certains médicaments afin qu'ils puissent être distribués de façon continue et à un prix abordable dans les pays à faibles revenus, même si les profits des grandes sociétés pharmaceutiques doivent en souffrir.

La troisième étape consiste à échanger des connaissances dans le domaine de la prévention du VIH/sida, afin de limiter la propagation du virus, en utilisant tous les moyens possibles y compris la distribution de préservatifs et de seringues stériles.

La quatrième étape consiste à intensifier l'appui à la recherche scientifique pertinente pour accélérer la découverte d'un remède définitif à la maladie et d'un vaccin efficace qui pourra être utilisé pour éradiquer le virus de la planète, comme on l'a fait pour la variole.

La cinquième étape consiste à immuniser tous les séropositifs contre la tuberculose latente car la tuberculose est la principale cause de mortalité chez ces personnes dans les pays en développement, en ayant à l'esprit que la propagation du VIH a créé un environnement favorable à la propagation de la tuberculose multirésistante.

La sixième étape, qui est la plus importante et qui aura un impact positif immédiat, consiste à consacrer plus d'efforts et de ressources à la sensibilisation du public, et à créer un sentiment de responsabilité internationale au niveau individuel, en mettant l'accent sur un comportement décent et le respect des valeurs morales.

Pour terminer, je remercie le Président, le Secrétaire général, M. Kofi Annan, ainsi que tous ceux qui ont déployé des efforts louables pour organiser la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. M. Roman Kováč, Ministre de la santé de la Slovaquie.

M. Kováč (République slovaque) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à féliciter le Président d'avoir été élu pour diriger la vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée à l'examen du problème du VIH/sida sous tous ses aspects. La Slovaquie s'associe à la déclaration que le représentant de la Suède a faite au nom de l'Union européenne. Néanmoins, j'ai le plaisir et l'honneur de faire une déclaration au nom de mon pays.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance et ma profonde gratitude pour l'excellent travail que le Comité préparatoire a accompli pour rédiger le document final, le projet de déclaration d'engagement sur le VIH/sida. Je voudrais assurer l'Assemblée que la Slovaquie continuera de contribuer au succès de cette importante session extraordinaire.

La Slovaquie, comme beaucoup d'autres pays d'Europe centrale, a connu une transition économique complexe, dont l'un des éléments a consisté à transformer le secteur de la santé.

En avril dernier, le Ministère de la santé de la République slovaque, en collaboration avec des institutions de la société civile, a organisé une réunion d'information sur le programme national sur le VIH/sida. Notre objectif était de renforcer notre engagement et d'intensifier notre coordination et notre coopération à tous les niveaux de la société pour lutter contre la pandémie du VIH/sida.

En évitant l'aggravation de la situation à l'avenir, ce programme national sur le sida a été reconnu comme étant l'élément le plus important de ce partenariat. En plus de renforcer la coopération multisectorielle existante, une autre de ses responsabilités consiste à mettre au point des mesures de prévention complexes, ainsi que des traitements et des soins antirétroviraux. En outre, il est essentiel de mobiliser les ressources humaines et matérielles suffisantes.

La création d'un partenariat sous-régional entre les programmes nationaux sur le sida est cruciale pour éviter la propagation du VIH/sida. Le renforcement de la coopération technique internationale entre ONUSIDA et le programme d'action accéléré sur le sida de l'Union européenne permettra à mon gouvernement de recevoir une aide importante.

Nous souscrivons pleinement à la claire déclaration de principes faite par le Secrétaire général, et surtout à la nécessité qu'une impulsion ferme et

engagée soit donnée à tous les niveaux de la lutte multilatérale contre le VIH/sida, ainsi qu'à la nécessité d'obtenir des ressources. Nous nous félicitons de son initiative de créer un fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida, et nous soulignons que tout doit être fait pour rendre le fond opérationnel d'ici à la fin de 2001.

Nous estimons que la présente session extraordinaire offre à l'Assemblée générale une occasion sans précédent d'unifier et d'accroître les efforts, les ressources et la volonté politique de la communauté internationale. Notre unité nous permettra de lutter contre l'épidémie du VIH/sida et, nous l'espérons, d'en inverser la progression.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. M. Léon-Alfred Opimbat, Ministre de la santé, de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo.

M. Opimbat (Congo) : Le Président de la République du Congo, S. E. M. Denis Sassou-Nguesso, empêché d'être parmi nous, a bien voulu me désigner comme son représentant personnel à la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida.

Ainsi, en son nom, permettez-moi, d'emblée, de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, et ses collaborateurs pour la concrétisation de cette session extraordinaire et pour le rapport dont nous approuvons la qualité et la profondeur. C'est l'occasion de remercier sincèrement le Secrétariat général de l'ONU pour avoir patiemment organisé une initiative noble visant un partenariat mondial contre le VIH/sida, symbolisée par le programme ONUSIDA. Nos remerciements vont également aux institutions du système des Nations Unies, qui ont suscité et consolidé cette dynamique nationale et mondiale, qui constitue désormais notre credo commun.

Aux grands maux, les grands remèdes; le VIH/sida, on le sait bien, est un problème majeur de santé publique, de développement socioéconomique et de sécurité. En effet, ce fléau occasionne malheureusement d'importantes régressions à l'humanité tout entière. Plusieurs facteurs entrent en jeu dans mon pays et notre sous-région, l'Afrique centrale, dans son aggravation et sa propagation. Il s'agit notamment de la pauvreté, de la malnutrition, de

l'analphabétisme, des conflits armés qui occasionnent les déplacements massifs forcés de populations.

La lutte contre le VIH/sida passe nécessairement dans notre contexte par l'instauration de la paix et la stabilité, ainsi que par la lutte contre la pauvreté. Notre peuple et notre gouvernement se sont résolument engagés dans cette direction. La récente tenue du dialogue national sans exclusive et la signature de la Convention nationale pour la paix et le développement en constituent l'illustration. Nous exprimons ici notre profonde gratitude à la communauté internationale, aux pays amis, aux partenaires extérieurs, et particulièrement au médiateur international, S. E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République gabonaise, pour le soutien apporté à notre pays dans ce processus.

Le sida est une réalité patente et indéniable, une pandémie qui requiert une réponse mondiale, à tous les niveaux, dans un élan d'amour, d'altruisme et de solidarité, en vue de la pérennisation de l'espèce humaine. Notre responsabilité individuelle ou collective et notre devoir à tous consistent de manière générale en cela. Il est évident, qu'un tel but implique une mobilisation conséquente de ressources, toutes catégories confondues, notamment des ressources financières, à tous les niveaux. La tentation est grande de considérer que le maillon faible de cette initiative est constitué par les pays pauvres ou en développement. Il faudrait néanmoins, reconnaître les efforts remarquables déployés par les États pauvres ou en développement dans la lutte contre le VIH/sida et dans le renforcement des services de santé, notamment dans les domaines de l'information, de l'éducation, de la communication, du marketing social du préservatif, du counselling, de la formation, de la recherche opérationnelle, de la réhabilitation et du rééquipement des structures sanitaires. Mais l'accès aux soins en général, et aux médicaments antirétroviraux en particulier, tout comme le financement de nos systèmes de santé constituent encore d'énormes problèmes pour nos populations.

Concernant nos États pauvres ou en développement, un certain nombre de contraintes limitent leur capacité d'action. Il s'agit notamment du poids de la dette extérieure, qui réduit les investissements publics et maintient ces États dans le cycle de la pauvreté. La réduction ou l'annulation de cette dette dans le cadre de la solidarité internationale,

maladie dans nos pays. Même dans ce cas de figure, un effort financier complémentaire de la communauté internationale, et surtout des pays les plus industrialisés, demeure indispensable.

Nous privilégions de plus en plus la coopération dans les ensembles sous-régionaux et régionaux, dont nous sollicitons un appui constant. Nous nous réjouissons, en effet, de la création par le Secrétariat général des Nations Unies du Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida, tout en souhaitant que les pays riches et les généreux donateurs apportent leur contribution au soulagement de la souffrance des démunis en approvisionnant régulièrement et substantiellement ce fonds. En reconnaissant les efforts consentis par certaines firmes pharmaceutiques dans la réduction des prix des antirétroviraux et dans les oeuvres sociales, nous souhaiterons, néanmoins, que celles-ci et d'autres qui traînent encore le pas, fassent davantage.

Enfin, ce sera en grande partie de cette manière, et dans le cadre d'un partenariat mondial dynamique que l'on pourra escompter une réelle et effective victoire sur le VIH/sida au bénéfice de toute l'humanité.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. M. Peter Coleman, Ministre de la santé et de la protection sociale du Libéria.

M. Coleman (Libéria) (parle en anglais) : C'est avec une grande fierté que je représente en cette occasion mémorable la République du Libéria. Conscient de l'impact mondial du VIH/sida, le Président de la République du Libéria, M. Charles G. Taylor, tient à remercier l'Organisation des Nations Unies d'avoir convoqué la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale en tant que démonstration de sa volonté d'unir les forces du monde dans cet effort concerté pour lutter contre le VIH/sida. Au moment où l'Afrique subsaharienne subit l'assaut de cette pandémie mortelle, il incombe au Libéria de s'acquitter de sa part de responsabilités en atténuant les effets sur notre population et de contribuer à réduire le taux de contamination sur notre continent, et par là même dans le monde.

Avec un taux de prévalence alarmant de 8,2 %, nous sommes au bord d'une explosion. Les interventions classiques semblent efficaces, mais sont toujours marquées par un décalage entre sensibilisation et éducation. Du fait de facteurs négatifs comme un

taux élevé d'analphabétisme, une migration massive et un niveau croissant de pauvreté au Libéria, nous n'avons d'autre choix que celui d'adopter une nouvelle démarche conforme aux résolutions consacrées dans le cadre du Forum africain du développement et dans la Déclaration d'Abuja. Dans la mesure où le partenariat et l'esprit d'initiative à tous les niveaux sont les facteurs essentiels pour inverser le cours de cette maladie, nous devons explorer et forger de nouvelles formes de collaboration et renforcer les collaborations existantes dans le cadre du partenariat international contre le sida. Ainsi, nous devrions être en mesure d'élaborer une approche holistique qui englobera notamment les soins et le soutien accordés aux malades du sida, l'émancipation des femmes et diverses mesures axées sur l'atténuation de la pauvreté.

Alors que les Libériens s'efforcent de faire face aux sanctions récemment imposées par l'Organisation des Nations Unies qui ont éprouvé encore plus une population lasse de la guerre du Libéria, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance au Gouvernement et au peuple de la République de Chine pour l'aide de formes diverses que nous avons reçue pour rétablir notre secteur de la santé. Nous voudrions mentionner en particulier le don de 5 millions de préservatifs qui vient renforcer notre action contre le VIH/sida. Dans d'autres domaines de la santé, le Taiwan Roots Medical Peace Corps, qui répond aux appels en faveur de secours d'urgence lancés par des pays en butte à des conflits armés ou à des catastrophes naturelles, a mené deux campagnes au Libéria, soignant près de 1 500 malades.

Le Gouvernement français a également renforcé son appui à notre plan d'action triennal stratégique et multisectoriel dans les domaines de la sensibilisation au VIH/sida et de la prévention. De ce fait, deux centres de volontaires pour le soutien thérapeutique et les tests de dépistage ont été mis en place.

Malgré ces contributions, de nouvelles sources de financement bilatérales et multilatérales sont nécessaires. Le niveau actuel des ressources mobilisées et investies dans la prévention et le traitement du VIH/sida et dans l'atténuation de la pauvreté doit être plus que doublé. Ce type d'aide est indispensable si nous voulons gagner cette lutte contre cette maladie mortelle. Le problème des obligations internationales extérieures crée des difficultés encore plus importantes car nous avons la question écrasante de l'allègement de la dette. La lutte contre le VIH/sida aurait de plus

grandes chances de réussite si les pays avancés simplifiaient l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés de façon à alléger le fardeau des pays en développement, et notamment ceux qui sortent de troubles civils.

Le Gouvernement et le peuple du Libéria tiennent à saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de l'initiative audacieuse qu'il a prise en créant un Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida. Le Libéria souscrit à ce fonds et annonce ici qu'il y contribuera 25 000 dollars. Nous devons tous démontrer notre volonté nationale de lutter contre ce fléau en contribuant au fonds et en mettant au point des mécanismes pour appuyer les interventions qui seront financées par le fonds mondial. Tout doit être fait pour s'assurer que les médicaments et autres produits de base dont dépendent leur survie soient d'un prix abordable dans les pays pauvres, grâce à la baisse des prix et à d'autres mécanismes.

Le nombre de malades atteints du VIH/sida dans le monde s'élève maintenant à 36,1 millions, dont les trois quarts vivent en Afrique subsaharienne. Et 13,5 millions d'enfants ont été rendus orphelins par le VIH/sida. Nous ne pouvons déjà pas nous permettre d'assurer l'éducation de la majorité des enfants sur notre continent. Comment pouvons-nous les soigner?

Nous tenons également à féliciter le Gouvernement du Nigeria et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour avoir accueilli le Sommet de l'OUA sur le VIH/sida, le premier à se tenir sur notre continent.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. M. Gaston Browne, Ministre de la planification, de la mise en oeuvre et des affaires des services publics d'Antigua-et-Barbuda.

M. Browne (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Antigua-et-Barbuda se félicite de la possibilité qui lui est donnée de participer à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida, qui vise un engagement mondial en faveur d'une meilleure coordination et d'un redoublement des efforts pour lutter contre la pandémie.

Le premier cas de VIH/sida en Antigua-et-Barbuda a été déclaré en décembre 1985 et nous connaissons depuis 15 ans à une progression régulière des cas signalés. Nous avons bien utilisé nos maigres ressources pour consolider notre capital humain et

avons fait des progrès importants au cours des ans. Néanmoins, la prévalence du VIH en Antigua-et-Barbuda et dans la région des Caraïbes – qui figure parmi les plus élevés du monde après l'Afrique subsaharienne – menace de remettre en cause nos acquis de développement. La pandémie a des incidences démographiques, sociales et économiques sur nos populations et elle est devenue le plus grand problème de développement aux Caraïbes. Le VIH/sida menace, aujourd'hui, les taux d'alphabétisation, l'espérance de vie, les ressources humaines, la prospérité et les capacités de production de nos différents pays.

Notre programme national de lutte contre le VIH/sida est axé sur la prévention par l'information et l'éducation du public. Il est financé presque entièrement par le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, avec une aide extérieure de plusieurs institutions. Nous saisissons cette occasion pour remercier ces organisations, notamment ONUSIDA et le Centre d'épidémiologie des Caraïbes de cette aide. Nous savons combien il est important d'aider et de soutenir les personnes séropositives et leur famille et nous nous efforçons de le faire malgré nos ressources extrêmement limitées.

Un programme de dépistage volontaire du VIH destiné aux femmes enceintes a été mis en place à Antigua-et-Barbuda en mars 1999 dans le cadre de notre campagne nationale de réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Malheureusement, nos moyens financiers ne nous permettent pas de proposer à ces mères des traitements antirétroviraux en association. En outre, nous sommes maintenant confrontés à la question très difficile et pressante de la prise en charge des enfants orphelins du sida. Nous demandons à la communauté internationale de nous fournir l'aide dont nous avons tant besoin pour endiguer la propagation du VIH et maîtriser la pandémie de sida dans les Caraïbes.

Pleinement conscients de la complexité du VIH/sida et des problèmes qu'il pose au développement, nous cherchons à motiver et mobiliser toutes les parties prenantes afin qu'elles forment des partenariats, assument leurs responsabilités et donnent l'impulsion nécessaire à la création et au maintien d'un environnement de prévention de la transmission du VIH par l'adoption de comportements sexuels plus prudents et la promotion d'environnements plus solidaires pour les personnes atteintes du VIH/sida.

Plus de 60 millions de personnes ont contracté le VIH/sida depuis 20 ans, et 22 millions en sont déjà mortes. C'est la maladie la plus virulente de l'histoire de l'humanité et si nous ne faisons pas de la prévention et de la guérison du VIH/sida une priorité mondiale, nous pourrions risquer de voir s'éteindre l'espèce humaine.

La lutte contre les ravages de la pandémie et pour inverser la tendance de propagation actuelle n'est pas possible au seul niveau national en raison de l'énormité des ressources nécessaires. Les ressources nécessaires à la lutte contre cette maladie meurtrière nécessitent une réponse mondiale coordonnée et systématique.

Antigua-et-Barbuda appuie l'appel visant à faire de la lutte coordonnée mondiale contre le VIH/sida une priorité des programmes de tous les pays et des diverses institutions multilatérales et régionales. Nous sommes favorables à l'idée de créer un Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida en vue d'accroître les ressources pour maîtriser puis parvenir à guérir le sida. Les contributions à ce fonds devraient prendre le pas sur les dépenses militaires et le fonds devrait être facilement accessible à tous. Nous sommes favorables à l'introduction demandée de médicaments antirétroviraux à tarifs préférentiels pour les pays en développement, afin d'accroître l'accès des malades du VIH/sida à ces traitements.

D'autre part, nous proposons la création d'un conseil mondial du sida composé de chefs d'État et de dirigeants de diverses institutions multilatérales, de scientifiques et de chefs d'entreprises, et destiné à mobiliser les investissements et la volonté politique en faveur de la prévention et du traitement du VIH/sida et à mener la lutte contre la discrimination et la stigmatisation des malades du VIH/sida.

Le VIH/sida n'est pas qu'un obstacle au développement en ce qu'il détruit les ressources humaines les plus productives; il représente également une menace fondamentale à la souveraineté nationale et à la sécurité mondiale. La menace qu'est la pandémie de VIH/sida exige une volonté mondiale au niveau politique le plus élevé et une politique coordonnée si l'on veut combattre efficacement la maladie et, un jour, y trouver remède.

Ne refusons pas de voir la réalité du VIH/sida en face; n'en stigmatisons et n'en isolons pas les victimes. Le VIH/sida, lui, ne fait pas de discrimination : il tue et appauvrit des millions de personnes chaque année, sans

distinction d'âge, de sexe, d'ethnie, de statut ou de revenu. La solution passe par une solidarité mondiale. Unissons-nous et combattons ensemble cette maladie mortelle qui menace la survie de l'humanité.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. Mme Jacqueline Theodore, Ministre par intérim de la santé et de la sécurité sociale de la Dominique.

Mme Theodore (Dominique) (*parle en anglais*) : Le Commonwealth de la Dominique se félicite de l'occasion qui lui est offerte de participer à cette session extraordinaire de l'ONU consacrée à l'examen du problème du VIH/sida dans toutes ses dimensions tragiques et ses ramifications mondiales.

Nous connaissons déjà tous les statistiques déprimantes et l'ampleur terrifiante de la pandémie de VIH/sida; il n'est donc pas nécessaire que je m'y apesantisse. En revanche, il est urgent d'agir que la communauté internationale s'engage sérieusement et résolument à freiner la propagation alarmante de la maladie dans les régions du monde les moins capables de s'attaquer efficacement au problème. Il est urgent d'agir sans délai avec la détermination montrée lors du Sommet du Millénaire afin d'inverser la propagation du VIH/sida d'ici à 2015. Il est urgent et impérieux de mobiliser les forces et ressources nécessaires pour nous attaquer à ce que le Secrétaire général a appelé le plus grand défi moderne à la santé publique.

Dans les petites sociétés en développement comme le Commonwealth de la Dominique, la contagion du VIH/sida est beaucoup plus qu'un problème de santé publique. Nous sommes déjà gênés par la faiblesse des ressources financières et humaines disponibles et l'incidence de plus en plus forte du VIH/sida continue d'entraver nos efforts de développement à bien des égards. Le taux d'infection le plus élevé touchant la tranche d'âge des 24 à 54 ans, la capacité de production du pays se trouve réduite alors même que nos maigres ressources financières, publiques et privées, sont mises davantage à contribution à cause des dépenses supplémentaires nécessaires aux soins et équipements destinés aux victimes et pour tenter d'atténuer les répercussions sociales et économiques dévastatrices de la maladie.

Le premier cas d'infection au VIH a été diagnostiqué au Commonwealth de la Dominique en 1987. Depuis, le virus a été identifié chez un nombre croissant de personnes, passant d'une population essentiellement homosexuelle masculine à une

population à dominante plus hétérosexuelle, de sorte que la proportion d'hommes et de femmes de la population séropositive est passée de quasi exclusivement masculine dans les années 80 à presque 2 hommes pour 1 femme.

Une campagne globale d'information et d'éducation au niveau des médias, de l'école et des groupes communautaires est menée en Dominique depuis 1986 et est actuellement intégrée au Programme éducatif des écoles sur la santé et la vie de famille. Un comité national du sida chargé de fournir des orientations au Ministère de la santé et de la sécurité sociale et composé d'organismes publics, de la société civile, du secteur privé ainsi que des organisations confessionnelles est en place depuis 1988.

À l'échelon régional, nos efforts ont été grandement appuyés par le Centre d'épidémiologie des Caraïbes et l'Organisation panaméricaine de la santé, qui travaillent actuellement avec nous à l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal de lutte contre le problème du VIH/sida. Ce plan adopte une démarche multisectorielle conforme aux directives du Plan d'action stratégique régional des Caraïbes approuvé par les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes en juillet dernier et il sera nourri des programmes réussis de la région des Caraïbes et au-delà.

Mais en dépit de nos grands efforts nationaux et régionaux, les taux de contamination dans les Caraïbes sont juste au-dessous de ceux de l'Afrique subsaharienne. La Dominique occupe le deuxième rang parmi les îles de l'Organisation des États des Antilles orientales pour ce qui est du nombre de personnes contaminées par le VIH. Il faut tout simplement faire plus si nous voulons réussir, dans une certaine mesure, à contenir puis à réduire la propagation du VIH/sida en Dominique et dans la région des Caraïbes. Il faut faire plus sur le plan du renforcement des capacités; pour mettre en oeuvre des programmes d'éducation novateurs visant à provoquer des changements de comportement et pour aider les jeunes en particulier à bien comprendre leur vulnérabilité face au VIH; et pour mettre en oeuvre des programmes de réduction de la pauvreté et faciliter l'accès à des médicaments et à des traitements plus abordables.

Les petits États insulaires en développement, comme la Dominique, ne peuvent y arriver seuls. La communauté internationale doit être engagée dans la

lutte. C'est pourquoi nous saluons les efforts du Secrétaire général pour créer un Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida et d'autres maladies transmissibles. Toutefois, les réactions initiales ne sont pas encourageantes, et il y a des doutes sérieux sur le niveau de financement qu'il sera possible d'obtenir. La perspective de voir les pauvres bénéficier pleinement du Fonds est assombrie par l'appel lancé en faveur du respect des droits de propriété intellectuelle et des règles de l'Organisation mondiale du commerce.

L'un des objectifs du Fonds doit être de rendre abordables les médicaments pour les victimes du VIH/sida dans les pays pauvres comme la Dominique. Par conséquent, la participation des fabricants de médicaments antisida génériques est essentielle au succès des programmes financés par le Fonds. Nous ne pouvons pas continuer de placer les profits excessifs des grandes sociétés pharmaceutiques au-dessus de la souffrance de millions de personnes.

Le Commonwealth de Dominique est engagé au plus niveau dans la lutte contre le VIH/sida. Compte tenu des ressources limitées disponibles sur le plan national et régional, des taux de contamination actuels et des difficultés rencontrées pour susciter des changements positifs dans les attitudes et les comportements; et reconnaissant la possibilité qu'il y ait une crise qui s'aggrave encore plus vite dans la région des Caraïbes, le Commonwealth de Dominique exhorte la communauté internationale, et les pays industrialisés en particulier, à travailler sérieusement pour atteindre les objectifs fixés dans la déclaration d'engagement proposée.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. M. Ahmed El-Atrash, chef de la délégation de la Jamahiriya arabe libyenne.

M. El-Atrash (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : La présente vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale est convoquée afin d'examiner le problème du VIH/sida et de rechercher les moyens d'y faire face énergiquement, puisqu'il s'agit de l'une des plus grandes tragédies de l'histoire de l'humanité. Cette horrible pandémie ne connaît ni frontières ni races; elle touche tout le monde, riches ou pauvres, sans distinction d'âge, de sexe ou d'ethnie.

Nous faisons face ici aujourd'hui à un défi historique. En tant qu'États, gouvernements, organisations et sociétés pharmaceutiques, et même en

tant qu'individus, nous devons travailler ensemble sérieusement pour lutter contre ce danger omniprésent. Nous devons tous assumer nos responsabilités, qui nous imposent de dépasser nos intérêts nationaux égoïstes et de respecter l'esprit et la lettre du projet de déclaration d'engagement. Nous devons donc mobiliser toutes les ressources financières et matérielles nécessaires pour le mettre en oeuvre.

Les pays du monde – en particulier les pays du tiers monde – se sont engagés, et ce en dépit de leurs maigres ressources, à atteindre des objectifs particuliers en vertu du projet de déclaration dont nous sommes saisis. Nul doute que ces pays vont faire de leur mieux pour honorer les engagements qu'ils ont pris. Or, il est malheureux de voir que la réponse des pays développés, des pays riches, n'est pas à la hauteur de cette catastrophe humaine.

La prévention du VIH/sida doit être l'objectif principal auquel doivent viser les mesures nationales, régionales et internationales. Les mesures de prévention, ainsi que les soins et les traitements à tous ceux qui ont contracté le virus, doivent être des éléments complémentaires dans n'importe quelle réponse efficace. La prévention doit comprendre des campagnes visant à sensibiliser le public aux dangers que comporte cette maladie, par le biais d'activités d'éducation et d'information, et à fournir de la nourriture, des vaccins, des médicaments et des soins de santé.

Nous voudrions souligner à ce propos l'importance de l'attachement aux valeurs morales, religieuses et spirituelles, qui constitue à nos yeux une soupape de sécurité qui nous permettrait d'éviter de céder à la tentation des rapports dangereux, qui sont loin d'être normaux et qui accroissent donc la contagion chez les adolescents et les jeunes, qui sont la colonne vertébrale des communautés et des peuples. Cette instance a commis une erreur et un péché en admettant l'homosexualité et en demandant qu'elle soit acceptée et reconnue. L'homosexualité est l'une des causes principales de cette maladie. Le péché consiste à ne pas respecter les injonctions divines qui interdisent les pratiques homosexuelles. En effet, Dieu a envoyé son prophète Loth – que la paix de Dieu soit avec lui – pour donner un message clair interdisant ces pratiques.

Nous soulignons l'importance pour la communauté internationale de faire face aux facteurs

qui accroissent la propagation de cette pandémie. En premier lieu, il y a la pauvreté, les mauvaises conditions socioéconomiques, la dégradation des systèmes d'éducation et l'affaiblissement des valeurs religieuses. Nous, en Afrique, nous nous sommes engagés à faire de notre mieux pour faire face à cette pandémie et aux autres maladies dangereuses qui menacent nos peuples. Nos dirigeants se sont engagés, lors du sommet extraordinaire qui s'est tenu récemment à Abuja, à consacrer au moins 15 % de nos budgets nationaux annuels à l'amélioration et au renforcement du secteur de la santé, et à donner un nouvel élan aux efforts visant à lutter contre le VIH/sida. En contrepartie, nous exhortons les membres de la communauté internationale – et en premier lieu les pays avancés et riches – à assumer leurs responsabilités et à fournir un soutien financier et matériel afin de renforcer les capacités nationales limitées des pays du tiers monde.

Malgré le blocus et les résolutions injustes qui lui sont imposés, et en vertu de notre profond souci de protéger les droits de l'homme à la santé, au bien-être et, en cas de maladie, au traitement efficace, la Libye a annoncé au cours du Sommet du Sud tenu à la Havane, l'année dernière, la création d'un fonds Sud-Sud pour les soins de santé. Un Centre africain de lutte contre les maladies contagieuses a été mis en place et notre dirigeant, Muammar Kadhafi, a annoncé que la Jamahiriya arabe libyenne assumerait la plus grande partie des dépenses de ce centre. Nous espérons que cette initiative réveillera la conscience de chacun et encouragera une contribution active au succès de cette fondation et pour créer d'autres fondations qui coordonneront leur action avec elle ainsi qu'avec les gouvernements, les organisations internationales, les sociétés multinationales et les centres de recherche afin de mobiliser les efforts dans la lutte contre cette maladie mortelle.

La tenue de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale est sans nul doute un événement historique et confirme le rôle de l'Assemblée générale dans le règlement des problèmes mondiaux. L'histoire, comme l'humanité, nous demanderont de rendre compte de nos actions et non simplement de nos déclarations. Pleurer sur les millions qui sont morts de cette pandémie et éprouver des sentiments de compassion pour les millions qui en souffrent ne constituera pas une consolation. Si les déclarations proférées par l'Organisation des Nations Unies ne sont

pas mises en oeuvre, les malades ne seront pas en mesure d'avoir accès aux soins et aux traitements nécessaires.

En tant que membre de la communauté internationale, la Jamahiriya arabe libyenne tient à protéger notre peuple des dangers de cette pandémie en fournissant tous les soins de santé nécessaires et en assurant la prévention ainsi qu'en encourageant le respect de la religion islamique qui nous a protégés de cette horrible maladie.

Mais des êtres criminels et des esprits malins nous ont infligé une tragédie. Plus de 400 enfants âgés de 2 mois à 14 ans en sont devenus les victimes. On leur a délibérément injecté le virus de l'immuno-déficience humaine et un grand nombre d'entre eux sont morts. Les autorités judiciaires de notre pays enquêtent sur ce terrible crime depuis deux ans et décideront, en toute justice et en toute intégrité, du sort de ceux qui ont encouragé et commis ce crime en examinant leurs motifs.

Pour terminer, je voudrais remercier le Secrétaire général du rôle majeur qu'il joue en exploitant toutes les possibilités afin de s'attaquer à cette maladie. Nous saluons la création du Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida. Nous pensons que, pour en assurer la transparence, il devrait être placé sous le contrôle de l'Organisation mondiale de la santé, compte tenu de la compétence de cette organisation.

Le Président par intérim : Je donne la parole à M. Tengiz Tsertsvadze, chef du Conseil de contrôle et du Centre scientifique de pathologie infectieuse, de l'immunologie clinique et du sida de la Géorgie.

M. Tsertsvadze (Géorgie) (parle en anglais) : Au nom du Gouvernement de la Géorgie, je voudrais saluer l'initiative que l'Organisation des Nations Unies a prise d'organiser la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida. Nous sommes persuadés que cette session marquera une étape majeure et aura un effet important sur la prévention et la lutte contre l'épidémie du VIH/sida dans le monde.

La période post-totalitaire a été très difficile pour la Géorgie ainsi que pour tous les pays de l'ex-Union soviétique. Malgré les difficultés, la Géorgie s'est engagée dans la voie de la réforme démocratique. Bien que cette voie soit rude, nous sommes optimistes et croyons en un avenir meilleur.

Selon un examen réalisé par des spécialistes, le système de santé est l'un des secteurs où le processus de réforme a été le mieux mis en oeuvre. Cela n'aurait évidemment pas été possible sans l'appui généreux de la communauté internationale.

À l'heure actuelle, le nombre de cas déclarés de séropositivité s'élève à 229. On estime qu'il y a approximativement 1 500 personnes infectées par le VIH/sida. Bien que la Géorgie figure actuellement parmi les pays caractérisés par une faible prévalence, nous connaissons une progression lente mais régulière du nombre de cas de séropositivité. Les spécialistes prévoient que, si des mesures préventives d'urgence ne sont pas prises immédiatement, on peut s'attendre à une propagation rapide du VIH/sida en Géorgie dans un avenir proche. Ce sombre pronostic se fonde sur l'analyse de la situation épidémiologique réalisée en Géorgie et dans les pays voisins qui tous connaissent, entre autres facteurs, un abus généralisé des drogues, un flux migratoire croissant, un manque d'instruments médicaux jetables et de systèmes de dépistage.

Actuellement, la Géorgie bénéficie, selon l'expression consacrée, d'une « window of opportunity », c'est-à-dire d'une chance unique de prévenir la propagation massive du VIH/sida. Néanmoins, il faut faire face à de nombreux défis et les surmonter. Le Gouvernement géorgien est pleinement conscient de la grande importance que revêt le problème du VIH/sida et considère que c'est une des priorités de son système de soins de santé.

Une loi sur la prévention du sida a été formulée et approuvée par le Parlement géorgien dès mars 1995. La Commission nationale de lutte contre le sida et les maladies sexuellement transmissibles, qui regroupe divers ministères, est responsable de la formulation de la politique nationale de lutte contre le sida et assure une collaboration multisectorielle efficace. Un solide système de lutte contre le VIH/sida a été établi en Géorgie et est dirigé par le Centre scientifique de pathologie infectieuse, de l'immunologie clinique et du sida de la Géorgie, basé à Tbilissi. Depuis 1995, le programme national de prévention du VIH/sida et des maladies sexuellement transmissibles et de la protection des produits sanguins a été mis en place en Géorgie.

Toutes les méthodes modernes de traitement et de diagnostic du VIH/sida existent. Néanmoins, faute de ressources suffisantes, nous ne sommes pas en mesure

de dispenser à tous les malades du sida un traitement antirétroviral approprié. C'est pourquoi nous estimons qu'il serait fort utile que la Géorgie figure sur la liste des pays ayant droit à bénéficier d'une baisse appréciable des prix des médicaments anti-VIH appropriés.

Un programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/sida a été mis au point pour encourager la pleine mobilisation des organisations gouvernementales et non gouvernementales et de l'ensemble de la société géorgienne face à ce problème. Mais nous ne saurions réussir sans une importante assistance des organisations internationales.

À cet égard, nous savons gré au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et au Fonds des Nations Unies pour l'enfance de leur soutien important et constant. Grâce à leur aide financière et méthodologique, nous avons pu mener à bien une analyse d'ensemble de la situation et de la réponse à apporter et nous avons mis au point un plan stratégique de lutte contre le VIH/sida pour les cinq prochaines années. Nous avons également eu de petits projets avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation mondiale de la santé mais, malheureusement, la participation des organisations concernées par l'action anti-VIH/sida n'est pas importante en Géorgie. Nous collaborons également avec l'Agence des États-Unis pour le développement international et ses organisations affiliées. Nous espérons pouvoir renforcer encore cette collaboration à l'avenir.

Pour terminer, je forme le voeu que la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale permette non seulement de mettre au point des politiques nouvelles et plus efficaces de prévention et de lutte contre le VIH/sida dans le monde, mais également de se pencher sur les besoins particuliers de certains pays, comme la Géorgie. Nous avons grande confiance dans la collaboration et l'aide de la communauté internationale pour faire échec au sida. Pour notre part, je tiens à assurer à l'Assemblée que le Gouvernement géorgien fera tout pour mettre en oeuvre les décisions et les recommandations de la présente session extraordinaire.

Le Président par intérim : Je donne la parole à S. E. M. Naste Čalovski, chef de la délégation de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Čalovski (ex-République yougoslave de Macédoine) (*parle en anglais*) : Je me joins aux intervenants précédents pour féliciter M. Holkeri de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à cette vingt-sixième session extraordinaire consacrée au VIH/sida et pour exprimer l'espoir de la République de Macédoine que la déclaration d'engagement que l'Assemblée va adopter contribuera notablement aux efforts déployés par notre Organisation pour combattre cette épidémie et décisivement à la sensibilisation du public à la maladie.

Avant de présenter la position de mon gouvernement, je voudrais insister sur l'importance du rôle et des efforts du Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui a tant fait pour le succès de cette initiative. Je voudrais également mentionner la contribution de mes collègues, l'Ambassadeur Wensley, de l'Australie, et l'Ambassadeur Ka, du Sénégal, qui ont si bien préparé cette session extraordinaire.

L'épidémie mondiale du VIH/sida a pris des proportions si catastrophiques qu'il va nous falloir agir ensemble, d'urgence et avec beaucoup de détermination si nous voulons la combattre. Les gouvernements, le secteur privé et les organisations non gouvernementales doivent s'unir pour mobiliser massivement le public contre l'épidémie. À cet égard, nous partageons le point de vue du Secrétaire général selon lequel « le monde dispose des ressources nécessaires pour faire échec à l'épidémie s'il le veut vraiment ». Nous espérons que cela se produira. La République de Macédoine apportera sa contribution à cet effort commun de lutte contre le VIH/sida.

Le VIH/sida est un phénomène relativement nouveau en République de Macédoine. Cependant, il y a des signes et des facteurs favorables à la propagation de la maladie. Le premier cas de séropositivité a été recensé en 1987 et le premier cas de sida en 1989. En avril dernier, le nombre de cas de VIH/sida atteignait officiellement 56, dont 40 malades du sida et 16 personnes séropositives. Le nombre de personnes mortes du sida est de 36 sur 40. Cependant, ces chiffres ne reflètent pas la réalité : 99 % des personnes séropositives déclarées sont venues se faire hospitaliser d'elles-mêmes en raison de problèmes de santé liés à l'infection.

Dans notre pays, la propagation de la maladie s'est faite par les hétérosexuels et les héroïnomanes. Des cas de transmission verticale ont également été

détectés. Le groupe d'âge le plus touché est celui des 20 à 29 ans. Les femmes sont tout autant touchées que les hommes. La République de Macédoine, les membres le savent, constitue une zone carrefour de la région des Balkans. Nous combattons en permanence le trafic de drogues, d'armes légères et de personnes-terrain, maintenant face aux terroristes albanais. Tout cela constitue un terrain propice à la propagation de cette maladie.

Depuis 1997, le Ministère de la santé met en oeuvre un programme national de lutte contre le VIH/sida axé principalement sur les dimensions sanitaires du VIH/sida. Le Ministère de la santé a créé une commission nationale de lutte contre le VIH/sida chargée de l'application du volet professionnel du Programme de protection de la population macédonienne contre le sida. La commission, avec les organismes du système des Nations Unies accrédités dans mon pays et rassemblés au sein d'un groupe thématique de l'ONU, a été chargée d'élaborer et d'appliquer un plan stratégique national multisectoriel global pour les trois à quatre prochaines années.

Ce programme fait suite aux efforts intensifs déployés pour mettre en oeuvre des mesures et des activités visant à prévenir et éliminer la propagation du VIH et le sida en Macédoine, par l'application des comportements et des orientations recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et d'autres organisations spécialisées de l'ONU. Les mesures et actions entreprises dans le cadre de ce programme sont les suivantes : mise en place d'un système d'investigation et de surveillance épidémiologiques, recherche en laboratoire, éducation des personnels de santé et éducation sanitaire du grand public, en particulier des catégories ayant des comportements à risque. La République de Macédoine collabore étroitement avec les pays voisins au suivi des progrès de la menace du VIH au niveau régional.

Les préparatifs de la présente session ont clairement démontré le caractère impérieux que revêt pour la communauté internationale la réalisation des objectifs adoptés lors du Sommet du Millénaire. Il ne fait pas de doute que la prévention doit constituer l'axe principal de notre action; que les soins, le soutien et les traitements doivent être efficaces; et que nous devons accorder une attention spéciale aux catégories vulnérables. Tous les efforts entrepris contre l'épidémie de VIH/sida sont importants aux niveaux

national, régional et mondial et une forte impulsion est également capitale à tous les niveaux de la société. Nous plaçons de grands espoirs dans l'application de la déclaration que nous allons adopter et dans l'efficacité du fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida et pour la santé proposé par le Secrétaire général.

Je voudrais terminer cette déclaration en soulignant que notre lutte contre le VIH/sida doit faire partie intégrante de la lutte contre la pauvreté et de la lutte en faveur du développement, et qu'une mobilisation sans précédent de ressources, ainsi qu'une réaction et une solidarité mondiales sont essentielles.

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant du Secrétariat, qui fournira certains renseignements.

M. Perfiliev (Directeur, Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social) (*parle en anglais*) : Je tiens à informer les membres que le projet de résolution présenté par le Président de l'Assemblée générale intitulé « Déclaration d'engagement sur le VIH/sida » est distribué dans la salle de l'Assemblée générale. Le texte du projet de résolution sera distribué dans toutes les langues dans les casiers des délégations demain matin. Toutefois, si les délégations le souhaitent, elles peuvent obtenir ce soir les versions dans les autres langues que l'anglais, dans la salle S-2925 du Secrétariat, à la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mohammed Rashid Al-Absi, chef de la délégation des Émirats arabes unis.

M. Al-Absi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Au nom de la délégation des Émirats arabes unis, j'ai l'honneur de féliciter le Président d'avoir été élu pour diriger les travaux de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner le problème de la propagation du VIH/sida.

Je tiens à saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, et pour lui exprimer notre reconnaissance, ainsi qu'à tous les responsables et à tout le personnel des programmes des Nations Unies, pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de mobiliser tous les membres de la communauté internationale face à cette dangereuse épidémie.

La tenue de cette importante session concrétise la prise de conscience par la communauté internationale

de la gravité de cette maladie mortelle, dont l'ampleur et les effets dévastateurs ne se limitent pas au fait qu'il s'agit d'un grave problème sanitaire. Il s'agit également d'un fléau humain mondial qui menace l'avenir des familles, des sociétés et des États, et compromet les efforts de développement sur le plan humain, social et économique.

Nous sommes préoccupés par le fait que les statistiques officielles de la morbidité attribuable à cette maladie augmentent de plus en plus chaque année. Selon ces statistiques, à la fin de l'année dernière, 36 millions de personnes environ étaient examinées, et 95 des pays touchés étaient des pays en développement. Depuis qu'elle a été détectée en 1981, cette maladie a coûté la vie à environ 22 millions de personnes, dont la plupart étaient des femmes et des jeunes qui vivaient dans des conditions déplorables. En dépit des découvertes scientifiques et techniques et des recherches qui ont été réalisées dans le domaine du dépistage de la maladie, ce fléau est toujours aussi présent.

La gravité croissante de ce problème et de la propagation de la maladie, et le lien étroit qui existe entre cette propagation et les fléaux de la pauvreté, de l'ignorance, des conflits, des drogues et de la discrimination sexuelle et sociale, ainsi que le manque d'accessibilité aux médicaments antirétroviraux, en particulier dans les pays en développement, ont empêché la plupart de ces pays de faire face individuellement à ce problème dangereux. À notre avis, cela exige en premier lieu un engagement politique mondial fondé sur un partenariat international véritable ayant des approches stratégiques concertées pour aider les pays en développement à avoir accès à des prix abordables, aux technologies médicales, aux vaccins et aux médicaments qui freinent la propagation de ce virus.

Cela permettrait de fournir les traitements nécessaires aux malades. Dans ce contexte, tout en saluant les efforts déployés par les institutions et organisations internationales – notamment l'OMS et ONUSIDA – pour tenter de lutter contre le VIH/sida. Nous lançons également un appel à l'augmentation des ressources, au renforcement des capacités et à la mise en place de mécanismes de concertation entre ces organisations afin de mobiliser davantage leurs efforts.

Les Émirats arabes unis sont conscients de la nécessité de protéger la santé de leurs habitants, car

ceux-ci représentent sa véritable richesse nationale. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour dépister la maladie à un stade précoce et pour fournir des méthodes de prévention et des informations à notre population, en vue de faire face à la maladie et de la contenir, malgré le nombre limité de cas de contamination. Nous avons également mis en place un programme national complet doté d'un budget spécial. Ce programme est chargé de mener des activités de prévention, d'offrir des services de dépistage précoce et de fournir des médicaments aux personnes qui en ont besoin. Nous suivons aussi l'évolution de la recherche internationale en cours sur la maladie, en vue d'en tirer profit et d'encourager la fabrication nationale de médicaments.

L'État a également tenu à revoir toutes ses lois locales afin d'assurer le respect, sans aucune discrimination, de tous les droits fondamentaux des malades, notamment en ce qui concerne l'accès aux services de santé, aux traitements ainsi qu'aux services sociaux, d'éducation et d'emploi.

Nous avons également mis en place des programmes d'éducation, d'information et de formation pour informer la population de cette maladie, de ses causes et des moyens d'en endiguer la propagation. Aux niveaux tant régional qu'international, les Émirats arabes unis ont activement participé à l'ensemble des réunions, conférences et séminaires scientifiques afin d'examiner cette maladie sous tous ses aspects. Nous avons également accueilli dans notre pays trois conférences mondiales.

Pour terminer, je dirai que nous plaçons de grands espoirs dans la recherche scientifique actuelle qui vise à mettre au point un vaccin antiviral efficace. Nous espérons néanmoins que les efforts de la communauté internationale conduiront à l'adoption d'une stratégie et d'un plan d'action clair qui sera à la hauteur des aspirations de tous les pays en vue de faire face à cette maladie, de réduire le nombre de ses victimes et de dispenser des médicaments et un traitement à tous ceux qui en souffrent.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à M. Viktors Jaksons, Conseiller du Ministre de la protection sociale et chef de la délégation de la Lettonie.

M. Jaksons (Lettonie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Secrétaire général pour le rapport complet et concret qu'il a présenté et

réaffirmer notre soutien. Nous mettons en particulier l'accent sur l'affirmation qui figure dans le projet de déclaration d'engagement sur le VIH/sida, à savoir que la réalisation des droits de l'homme réduit la vulnérabilité au VIH/sida.

Nous sommes conscients que la santé publique est l'une des conditions essentielles du succès du développement socioéconomique alors que le VIH/sida est considéré comme une menace majeure.

Le VIH/sida est actuellement une question médicale à la fois moderne et classique, liée aux comportements humains tant individuels que collectifs, fortement influencée par de vastes courants socioéconomiques et étroitement liée à la discrimination sociale. Le VIH pose davantage un risque aux personnes et groupes qui sont déjà marginalisés, stigmatisés socialement et donc discriminés au sein de la société dans son ensemble. Nous reconnaissons que le développement, la santé et les droits de l'homme sont des questions interdépendantes.

Depuis qu'elle a recouvré son indépendance, la Lettonie, conjointement à d'autres pays de la mer Baltique, fait face à des problèmes communs dans le domaine de la santé en général et du VIH/sida en particulier. La région, caractérisée depuis ces quatre dernières années par une prévalence faible, connaît une progression extrêmement forte du nombre de nouveaux séropositifs.

Le VIH ne connaît pas de frontières. La situation épidémiologique d'un pays affectera d'autres pays de la région et nécessite une action concertée. Suite aux consultations menées, dans le cadre de l'initiative de la mer Baltique sur la prévention de l'infection par le VIH et du sida, les gouvernements de la région se sont engagés à mettre en oeuvre le plan d'action de la mer Baltique qui consiste en une série de mesures urgentes

visant à prévenir une épidémie généralisée du VIH dans la région.

Reconnaissant qu'une législation non discriminatoire et des lois protectrices créent un climat juridique et politique favorable au succès du développement de la santé publique et des efforts déployés au niveau national pour prévenir le VIH/sida, le Gouvernement letton a révisé sa législation et adopté un cadre législatif approprié. Trois décisions fondamentales – une loi sur la médecine, une loi sur la surveillance épidémiologique et une autre sur les règlements gouvernementaux – garantissent que chaque membre de la société, y compris les personnes atteintes du VIH/sida, a le droit d'accéder à l'information et à l'éducation en matière de santé, que le dépistage du VIH est volontaire et confidentiel, qu'une personne infectée peut exercer n'importe quel métier ou profession et que les thérapies antirétrovirales sont gratuitement dispensées aux personnes infectées par le VIH.

Depuis le début, la prévention du VIH en Lettonie a été placée au centre de l'élaboration de la politique en matière de santé. La réforme des soins de santé en cours est réalisée avec la collaboration et l'assistance des institutions et programmes de l'ONU et avec leur assistance. Depuis 1997, le coordonnateur résident des Nations Unies en Lettonie a présidé le groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida qui regroupe tous les ministères et organisations non gouvernementales compétentes. Le groupe thématique est de fait devenu l'instance nationale d'échanges d'information et de coopération au niveau opérationnel.

Nous allons poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre de la stratégie multisectorielle de lutte contre le VIH/sida sous l'angle spécifique des droits de l'homme dans le cadre des efforts que nous déployons afin d'enrayer la propagation du VIH/sida.

La séance est levée à 20 h 50.